

Cet article a été téléchargé sur le site de la revue Ithaque :

[www.revueithaque.org](http://www.revueithaque.org)



## **Ithaque : Revue de philosophie de l'Université de Montréal**

Pour plus de détails sur les dates de parution et comment soumettre un article, veuillez consulter le site de la revue : <http://www.revueithaque.org>

Pour citer cet article : **Lemay, M.-P. (2015) « L'approche des capacités de Martha Nussbaum face aux enjeux multiculturels des sociétés libérales occidentales », *Ithaque*, 16, p. 77-100.**

URL : <http://www.revueithaque.org/fichiers/Ithaque16/Lemay.pdf>

Cet article est publié sous licence Creative Commons « Paternité + Pas d'utilisation commerciale + Partage à l'identique » :  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/deed.fr>



# L'approche des capacités de Martha Nussbaum face aux enjeux multiculturels des sociétés libérales occidentales

Marie-Pier Lemay\*

## Résumé

*Se situant au confluent du libéralisme politique rawlsien et de l'anthropologie néoaristotélicienne, l'approche des capacités de Martha Nussbaum offre un cadre théorique permettant de répondre aux tensions multiculturelles. Cet article constitue une analyse détaillée de la réponse de Nussbaum à ces enjeux, qui prétend unir un pluralisme axiologique à un universalisme moral fort. Nous avancerons que la démarche entreprise par la philosophe porte une tension entre le libéralisme politique rawlsien et le cadre conceptuel apporté par la liste des capacités. Cette liste pose une difficulté par le déficit démocratique de ses fondements, n'intégrant pas suffisamment des normes d'inclusion et de représentation. Dans un dernier temps, nous tenterons de pallier ces problèmes en intégrant à l'approche de Nussbaum des exigences délibératives.*

Dans un contexte où les philosophies politiques de la différence et de la reconnaissance ont été particulièrement mises à l'avant-plan depuis les années 1990<sup>1</sup> et où l'intersectionnalité est devenue l'un des courants les plus influents de la philosophie féministe, il peut être déroutant de lire aujourd'hui une philosophie politique caractérisée par un universalisme fort, prétendant s'appliquer éventuellement à tous les êtres humains. Combinant une anthropologie fortement

---

\* L'auteure est étudiante à la Maîtrise en philosophie (Université de Montréal).

<sup>1</sup> Nous faisons ici référence aux philosophies proposées par Charles Taylor, Nancy Fraser, Emmanuel Renault, Axel Honneth, Avishai Margalit et Iris Marion Young.

teintée d'aristotélisme à un libéralisme politique, la philosophe américaine Martha Nussbaum propose une théorie non complète de la justice ayant clairement des prétentions universalistes. À partir d'une relecture aristotélicienne de l'approche des capacités d'Amartya Sen, Nussbaum propose de réconcilier un universalisme moral, affirmant les droits et les libertés fondamentaux, à un pluralisme axiologique, reconnaissant les particularités culturelles. Du fait qu'elle propose une réponse universaliste sensible au pluralisme axiologique et aux tensions multiculturelles, de nombreuses féministes libérales semblent voir dans l'approche des capacités de Nussbaum une solution permettant de résoudre les cas où il y a un conflit entre les droits, les libertés et les demandes de reconnaissance des groupes minoritaires.

Alors que le modèle des capacités préconisé par Sen était un cadre essentiellement évaluatif nous permettant de juger de la justice d'une situation donnée, Nussbaum transforme le concept de capacités en une théorie normative, proposant un modèle idéal pour la rédaction des juridictions et des constitutions des États. Chez Sen, l'approche des capacités n'est pas une théorie de la justice complète. Les capacités, ou les libertés substantielles, réfèrent à ce qu'une personne peut réaliser ou être ; ce sont donc des opportunités effectives. D'après Sen,

les revendications des individus ne doivent pas être jugées en fonction des ressources ou des biens premiers qu'ils détiennent respectivement, mais de la liberté dont ils jouissent réellement de choisir la vie qu'ils ont des raisons de valoriser<sup>2</sup>.

Les capacités permettent ainsi de mieux évaluer le bien-être d'une personne ou d'un collectif. Ce concept est intrinsèquement lié à celui de fonctionnement, compris comme la réalisation active d'une ou plusieurs capacités. L'approche de Sen s'appuie sur une critique de la distribution des biens premiers chez John Rawls, qui ne prendrait pas assez en compte la diversité des capacités des individus. En décrivant les biens premiers comme des biens nécessaires au bien-être individuel, Rawls les caractériserait comme

---

<sup>2</sup> Sen, A. (2000), *Repenser l'inégalité*, p. 140.

des marchandises, faisant ainsi des citoyens des consommateurs passifs. Néanmoins, Sen s'inscrit dans le cadre rawlsien. En ce sens, la théorie des capacités peut être comprise comme un « ajustement<sup>3</sup> » à la théorie de la justice rawlsienne. Contrairement à la philosophe Martha Nussbaum, Sen a toujours refusé de définir explicitement une liste des capacités, préférant laisser ouverte la possibilité de créer une multiplicité de listes adaptées aux différents contextes. En ne proposant pas de liste particulière prédéterminée, Sen cherche à rendre compte de la diversité des situations en maintenant une vision large du développement.

Au lieu de se limiter à un cadre strictement évaluatif, Martha Nussbaum vise à transformer la théorie de Sen en théorie de la justice normative qui pourrait s'appliquer universellement à tous les êtres humains. Nussbaum part ainsi des mêmes préoccupations que Sen : qu'est-ce qu'un être humain est réellement capable de faire ou d'être ? Elle vise à transformer le concept de capacités en outil permettant de déterminer ce qu'est une vie bonne, au sens aristotélicien. Depuis la fin des années 1990, Nussbaum affirme que son approche est libérale politique, au sens que John Rawls a attribué à ce terme. Ainsi, l'approche des capacités de Nussbaum ne mettrait de l'avant aucune conception particulière du bien, se limitant aux principes de justice et ne se basant sur aucune conception métaphysique. Ce faisant, Nussbaum rejette les théories libérales compréhensives leur reprochant de ne pas assez inclure différentes conceptions du bien. Par ailleurs, le fait que les libertés essentielles soient des éléments clés de la liste des capacités souligne d'autant plus l'aspect libéral de cet approche. D'autant plus que le : « principe de capacité de chaque personne, fondé sur un principe de chaque personne considérée comme une fin<sup>4</sup> » fait échos à une éthique kantienne. Ainsi, ceci est une réactualisation de ce principe kantien stipulant qu'autrui doit toujours être considéré comme une fin et non comme un moyen<sup>5</sup>.

À partir d'un consensus par recoupement doublé de fortes intuitions morales, Martha Nussbaum a établi une liste de dix

---

<sup>3</sup> Sen, A. (2009), *L'idée de justice*, p. 98.

<sup>4</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 19-20.

<sup>5</sup> Kant, E. (1989), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, p. 67.

capabilités humaines centrales sans lesquelles une vie humaine ne serait pas digne. Toute personne doit avoir la capacité d'atteindre le seuil de ces dix capabilités. Ces dix capabilités universelles, élaborées à partir de l'idée intuitive de la dignité humaine, sont : 1) la vie, 2) la santé du corps, 3) l'intégrité du corps, 4) les sens, l'imagination et la pensée, 5) les émotions, 6) la raison pratique, 7) l'affiliation, 8) les autres espèces (animaux et plantes), 9) le jeu et 10) le contrôle sur l'environnement politique et matériel. Avec cette liste, Nussbaum vise à donner un guide pour les constitutions à venir, puisque tous les citoyens sont en droit de demander aux gouvernements de garantir un accès à chaque capacité. Chaque État doit permettre à tous les citoyens d'accéder à un seuil minimal de chaque capacité. La liste se situe dans une « conception morale partielle », c'est-à-dire que ses buts sont exclusivement politiques, ne postulant aucune idée métaphysique liée à la religion ou à la culture. Les capacités nommées dans la liste « ont une importance fondamentale dans toute vie, quoi que la personne recherche ou choisisse<sup>6</sup> ». Nussbaum reconnaît néanmoins le caractère socio-historique de la liste et le fait que les capacités ne sont pas actuellement valorisées partout dans le monde.

Nous soutiendrons que la manière dont Nussbaum prévoit résoudre les conflits liés aux exigences de reconnaissance spécifique que font valoir les différentes communautés en contexte multiculturel est problématique, parce que la liste des capacités humaines centrales rédigée par Nussbaum contient plusieurs lacunes sur cette question, autant dans ses bases philosophiques que dans ses résolutions pratiques. Comme nous le verrons, les problèmes liés au multiculturalisme touchent essentiellement les conflits entre les revendications particulières des communautés culturelles et la juridiction des États libéraux occidentaux. Devant les questions multiculturelles liées à la reconnaissance des demandes spécifiques des communautés, nous soutiendrons que la manière dont Nussbaum prévoit de résoudre les conflits multiculturels contient plusieurs lacunes dans la rédaction de la liste des capacités humaines centrales.

---

<sup>6</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 115.

L'article qui suit sera divisé entre quatre grandes sections. Dans un premier temps, nous exposerons la manière dont Nussbaum prétend répondre aux enjeux multiculturels en affirmant qu'une pluralité de valeurs peut tout à fait s'harmoniser avec son universalisme moral. Nous évoquerons ainsi la position politique libérale héritée de Rawls et adoptée par Nussbaum.

Nous ferons ensuite valoir les raisons qui nous portent à penser que, contrairement à ce que Nussbaum prétend dans de multiples articles et ouvrages, l'approche des capacités tombe dans le piège du paternalisme occidental envers les communautés culturelles « non libérales ». Même si Nussbaum prétend que son approche a été élaborée dans une optique du libéralisme politique de Rawls, elle échoue à démontrer qu'elle ne repose sur aucun présupposé éthique et métaphysique. En réalité, elle hérite d'une certaine conception du bien fondée sur la valorisation de l'autonomie individuelle éthique. La remise en question du caractère libéral politique de l'approche pourrait fragiliser les prétentions universalistes de Nussbaum, puisque son argumentaire défendant le respect du pluralisme axiologique repose en grande partie sur une reprise du libéralisme politique de Rawls.

Par ailleurs, la liste des capacités telle qu'elle a été théorisée par Nussbaum soulève des difficultés pour la résolution des conflits multiculturels car elle repose sur une conception occidentale de ce qu'est une vie bonne. En dépit du fait que Nussbaum suppose l'ouverture de sa liste aux différents arguments apportés, elle ne réussit pas à démontrer de manière convaincante que la liste pourrait être modifiée suite à des discussions inclusives. Elle souffre d'un déficit démocratique dans la justification philosophique ayant mené à l'élaboration de cette liste et échoue donc à construire une approche réellement délibérative permettant de créer un lien avec les communautés culturelles non occidentales. De plus, l'introduction du concept de « préférence adaptative » fragilise les tentatives de dialogue multiculturel puisqu'il suppose d'emblée que certains choix ne sont pas authentiques.

En définitive, nous soutiendrons que le concept de capacités demeure tout de même pertinent pour répondre à la problématique des conflits culturels, puisqu'il permet de penser les droits en termes

de possibilités, mais qu'il est nécessaire de rejeter la liste des capacités telle qu'elle a été élaborée par Nussbaum. Nous pensons que le concept de capacité pourrait s'intégrer à une théorie délibérative de la démocratie réellement sensible aux différences culturelles inspirée des écrits d'Iris Marion Young, Seyla Benhabib et Monique Deveaux. Pour élaborer cette solution, nous nous appuyons aussi sur les travaux d'autres théoriciens des capacités (Amartya Sen, Ingrid Robeyns et Chad Kleist) qui ont tenté de résoudre le problème du déficit démocratique de la pensée de Nussbaum par une autre théorisation des capacités. Nous croyons qu'une fois ce problème résolu l'approche des capacités de Nussbaum sera plus adaptée aux fait du pluralisme et qu'elle permettra réellement de résoudre les conflits multiculturels, puisque la liste des capacités ne sera plus imposée d'emblée, mais bien plutôt élaborée sur la base d'un véritable dialogue interculturel respectueux des différences.

## **1. La réponse de Nussbaum au multiculturalisme**

En situant clairement son approche dans la même lignée que les travaux de John Rawls, Nussbaum affirme que son approche des capacités, ainsi que la liste qui en découle, est foncièrement sensible au pluralisme et aux différences culturelles, ce qui permettrait de résoudre les conflits multiculturels. Les tenants du libéralisme politique affirment que les désaccords persistants et raisonnables sur les différentes conceptions compréhensives de la vie humaine sont irréconciliables. Ce pluralisme étant reconnu, les principes politiques ne peuvent se fonder sur des conceptions métaphysiques, éthiques ou épistémologiques ; ils doivent se baser sur des conceptions politiques de la justice. Ainsi, Nussbaum soutient que son approche est libre de conception éthique, se basant sur l'idée la dignité humaine, ce qui peut être partagé par tous les peuples, bien qu'ils diffèrent dans leur conception du bien<sup>7</sup>.

Selon Nussbaum, la perspective libérale politique demeure la meilleure réponse aux enjeux multiculturels puisqu'elle permet d'être au-dessus des conceptions particulières du bien. Le libéralisme

---

<sup>7</sup> Nussbaum, M. (2003), « Political Liberalism and Respect : A Response to Linda Barclay », p. 27.

politique serait la meilleure base pour une théorie universaliste : « [a]ny universalism that has a chance to be persuasive in the modern world must, it seems to me, be a form of political liberalism<sup>8</sup> ». En fait, la liste des capacités proposée par Nussbaum pourrait être ultimement acceptée internationalement puisqu'elle dérive de l'intuition de la dignité humaine propre à tous les êtres humains. Elle affirme ne pas être « dictatoriale » par rapport à une conception du bien, la liste ne définissant pas seulement un seul type de vie bonne. La liste est suffisamment abstraite pour qu'il soit possible de la traduire dans les contextes locaux de manière à respecter la diversité culturelle. Chaque capacité possède un seuil en dessous duquel une vie décente et digne n'est pas possible, mais Nussbaum n'a pas spécifié comment s'articule chacun de ces seuils, puisque ceux-ci peuvent évoluer ou changer dans le temps. Dans *Frontiers of justice*, Nussbaum résume le caractère pluraliste de son approche en ces mots : « we ask you to agree on these ten basic entitlements, but as for the rest, we leave you to your own devices<sup>9</sup> ».

La philosophe affirme que la liste est bien sûr une liste de capacités à atteindre et non de fonctionnements, puisque nous sommes libres de choisir si nous désirons réaliser ces capacités ou non. En ce sens, un fonctionnement ne pourrait jamais devenir une obligation. La liste permet le libre-choix des fonctionnements : nous pourrions choisir librement de ne pas exercer une capacité. Ainsi, une religieuse ne sera pas brimée dans son choix de renoncer aux plaisirs sexuels même si la capacité au plaisir sexuel est incluse dans la troisième capacité de la liste. Nussbaum serait prête à modifier la liste selon les objections qui lui seront apportées : « la liste demeure ouverte et humble ; elle peut toujours être contestée et reformulée<sup>10</sup> ». Cette liste a été élaborée grâce à un processus argumentatif qui l'a soumise à diverses critiques, il est donc cohérent de vouloir la modifier à nouveau à la lumière de nouvelles objections.

---

<sup>8</sup> Nussbaum, M. (1999), *Sex and social justice*, p. 9.

<sup>9</sup> Nussbaum, M. (2006), *Frontiers of justice : disability, nationality, species membership*, p. 79.

<sup>10</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 119.

Cette liste a d'ailleurs été justifiée par une approche non platonicienne du bien substantiel et par un procéduralisme limité de type kantien. L'approche du bien substantiel proposée par Nussbaum prend racine dans un « équilibre réfléchi » rawlsien se rapprochant d'un intuitionnisme<sup>11</sup>. À partir de l'intuition universelle de la dignité humaine<sup>12</sup>, nous pouvons nous rapprocher de ce bien substantiel, qui aurait l'avantage d'être au-dessus des dynamiques de pouvoir et d'être autocritique. Nous pouvons interpréter l'approche du bien substantiel de manière à ce qu'elle soit un test envers nos intuitions nous demandant de vérifier à quel point elles s'harmonisent avec l'idée de dignité humaine. Le deuxième type de justification de la liste est un procéduralisme, qui aurait un « rôle limité et auxiliaire<sup>13</sup> ». Ce type de procéduralisme s'inspire des écrits de la philosophie féministe libérale Jean Hampton où celle-ci met de l'avant un procéduralisme conservant des conceptions substantielles<sup>14</sup>. Étant consciente du fait que certains désirs puissent être corrompus dans le cadre d'une discussion et que cela puisse mener à des résultats moralement inacceptables, Nussbaum attribue à l'approche du bien substantiel le rôle de justification première de l'approche des capacités.

### *1.1. Le libéralisme politique de Nussbaum en question*

Le fait que Nussbaum prétende proposer un libéralisme politique, proche de John Rawls, pose problème par le fait que les éléments intégrés entre en conflit avec son adhésion intellectuelle à un néo-aristotélisme. Nous croyons qu'il existe de nombreuses zones de confusion dans l'affirmation d'un libéralisme politique, nous laissant croire que la théorie de Nussbaum serait peut-être au fond plus près d'un libéralisme compréhensif<sup>15</sup> ou, du moins, d'une position

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 152-153.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 232.

<sup>15</sup> Il s'agit de la thèse affirmée dans cet article : Barclay, L. (2003), « What kind of liberal is Martha Nussbaum ? », p. 1-24. Il est à noter que Nussbaum a répondu à cet article en affirmant qu'il se pourrait que Linda Barclay ait raison au final : « [s]omeday I might have to accept her proposal and

mitoyenne entre les deux types de libéralisme<sup>16</sup>. L'adoption d'un libéralisme compréhensif serait problématique, puisque Nussbaum prétend que sa théorie pourrait recevoir l'assentiment de toutes les cultures. Or, le fait de poser subtilement une conception particulière du bien remet en cause la prétention de sa théorie à pouvoir résoudre les conflits multiculturels.

Si nous suivons la distinction entre le libéralisme politique et le libéralisme compréhensif telle qu'elle a été posée par John Rawls dans *Libéralisme politique*, nous demeurons sceptiques quant à la capacité de l'approche de Nussbaum de s'intégrer au libéralisme politique. Au tout début de *Libéralisme politique*, John Rawls met de l'avant trois grandes caractéristiques formelles du libéralisme politique : l'objet de la justice est celui des structures de base de la société<sup>17</sup>, le mode de présentation de la justice se doit d'être indépendant de toute doctrine compréhensive du bien, les principes de justice peuvent être acceptés par des personnes ayant des compréhensions du bien variées<sup>18</sup>, et finalement le contenu de la justice doit donner expression aux idées déjà présentes dans la culture sociétale<sup>19</sup>. Nous croyons que l'approche des capacités de Nussbaum échoue à répondre à ces trois critères<sup>20</sup>.

Tout d'abord, puisque l'approche des capacités demeure justement centrée sur les capacités, elle ne propose pas réellement de conception pour la structure de base de la société au sens rawlsien. Dans ses écrits sur les capacités, Nussbaum n'aborde pas « la structure formée par les institutions fondamentales et les principes, critères et préceptes qui s'y appliquent<sup>21</sup> », l'action de l'État est supposé puisqu'il faut élever tous les citoyens au-dessus du seuil des

---

become, to that extent, a comprehensive liberal ». cf. Nussbaum, M. (2003), « Political Liberalism and Respect : A Response to Linda Barclay », p. 44.

<sup>16</sup> Cette thèse a été affirmée par Susan Okin. cf. Okin, S., « Reply » dans Cohen, J. et al. (éds.) (1999), *Is Multiculturalism Bad for Women ?*, p. 129.

<sup>17</sup> Rawls, J. (1995), *Libéralisme politique*, p. 36.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 38-40.

<sup>20</sup> Cette section suit de près le raisonnement de Ruth Abbey dans Abbey, R. (2011), *The Return of Feminist Liberalism*, p. 227-233.

<sup>21</sup> Rawls, J. (1995), *Libéralisme politique*, p. 36.

capabilités humaines, mais il n’y a pas de réflexion centrale sur les structures sociétales. Ensuite, bien que Nussbaum soutienne à de multiples reprises que son approche n’a pas de fondement métaphysique et que des personnes ayant différentes conceptions du bien peuvent l’adopter selon un consensus par recoupement<sup>22</sup>, nous croyons que l’approche des capacités intègre tout de même des valeurs politiques libérales à son modèle, telles que la valorisation de l’autonomie et du libre-choix. Comme le souligne Ruth Abbey, ce qui complique la prétention à une théorie sans fondement compréhensif, c’est « its incorporation of liberal political values because liberalism is a culturally specific tradition for organizing social and political life<sup>23</sup> ». En effet, Nussbaum pose les libertés civiles et politiques de manière à ce qu’elles puissent servir de base pour les principes politiques à travers le monde. Par ailleurs, la théorie de Nussbaum ne semble pas répondre à la troisième caractéristique de la justice politique. Alors que chez Rawls, le consensus par recoupement portait sur ce que la majorité des individus avaient déjà approuvé, le consensus par recoupement chez Nussbaum porte sur ce que les individus devraient approuver. Ainsi, il est difficile de soutenir que l’approche des capacités met de l’avant des valeurs que la plupart des humains chérissent ou partagent ; les capacités ne sont pas des croyances affirmées par la plupart. Il n’y a pas de consensus actuel autour des items de la liste des capacités et celles-ci ne semblent donc pas être des idées implicites dans la culture politique.

Par sa mise en avant de l’autonomie, nous croyons que l’approche des capacités de Nussbaum se rapproche d’un libéralisme compréhensif plus près de John Stuart Mill qu’elle ne le prétend. Dans *Femmes et développement humain*, elle semble suggérer que les formes de libéralisme compréhensif rejettent les modes de vie plus traditionnels, ce qui justifie son rejet de cette forme de libéralisme<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> Voir par exemple : Nussbaum, M. (2006), *Frontiers of justice : disability, nationality, species membership*, p. 297.

<sup>23</sup> Abbey, R. (2011), *The Return of Feminist Liberalism*, p. 229.

<sup>24</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l’approche des capacités*, p. 253-256, 261.

Nussbaum écrit que le libéralisme compréhensif échouerait à montrer du respect envers les personnes religieuses<sup>25</sup>.

Cependant, le fait qu'un libéralisme compréhensif implique nécessairement un rejet des modes de vie traditionnels n'est pas réellement argumenté par Nussbaum. Pour être toujours considéré comme étant libéral, le libéralisme compréhensif doit être compatible avec la liberté de conscience et de religion. Nussbaum interprète le passage de *De la liberté* de Mill traitant du calvinisme<sup>26</sup> comme s'il rejetait totalement l'adhésion à des croyances religieuses. Nussbaum utilise par ailleurs une citation de cet ouvrage de Mill pour justifier son point de vue : « [c]'est en effet la position de J.S. Mill dans *On Liberty*, où il critique sévèrement le calvinisme en tant qu'« insidieuse [...] théorie de la vie<sup>27</sup> », qui crée un « type de personnalité humaine pincé et d'esprit étroit<sup>28</sup> ». Or, nous ne partageons pas cette interprétation du libéralisme de Mill. Dans la perspective d'un perfectionnisme libéral, Mill critique le calvinisme dans son l'obéissance très rigide aux règles qui ne permet pas le développement du plein potentiel des êtres humains dans l'exercice de leurs capacités<sup>29</sup>. En fait, dans sa forme douce, le calvinisme « veut que les hommes satisfassent certaines de leurs inclinations, non pas à leur manière, mais par l'obéissance, c'est-à-dire d'une certaine manière prescrite par l'autorité, et qui doit être la même pour tous<sup>30</sup> ». Ce passage de *De la liberté* nous semble tout à fait compatible avec la valorisation de l'autonomie et du libre-choix sous-jacente à l'approche des capacités de Nussbaum.

En effet, le désir d'autonomie chez Nussbaum se retrouve dans la quatrième capacité (« Avoir les moyens de chercher le sens ultime de

---

<sup>25</sup> Cette affirmation est à rapprocher de la critique par Nussbaum des positions de Susan Okin sur le multiculturalisme. cf. Nussbaum, M. (1999) « A plea for difficulty », p. 108-110.

<sup>26</sup> Mill, J. S. (1990), *De la liberté*, p. 155-156.

<sup>27</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 255.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Abbey, R. (2011), *The Return of Feminist Liberalism*, p. 233-237.

<sup>30</sup> Mill, J. S. (1990), *De la liberté*, p. 155.

la vie selon ses propres convictions<sup>31</sup> ») et dans la sixième capacité (« Avoir les moyens de se forger une conception du bien et de s'engager dans une réflexion critique sur la façon de conduire sa vie<sup>32</sup> »). D'ailleurs, ce passage écrit par Nussbaum aurait très bien pu être écrit par Mill :

[l]'idée essentielle est celle de l'être humain en tant qu'être libre et plein de dignité [...] forge sa propre vie dans la coopération et l'échange avec les autres, plutôt que d'être passivement façonné ou malmené à la façon d'un animal vivant en « troupeau » ou en « bande »<sup>33</sup>.

Par conséquent, l'approche des capacités semble être très millienne par son insistance sur l'autonomie, qui serait le « *ultimate good*<sup>34</sup> » de l'approche, selon Monique Deveaux. Cette insistance se retrouve dans plusieurs passages où Nussbaum traite de la nécessité « d'avoir la possibilité de penser et de décider par soi-même<sup>35</sup> » et de « la dignité des personnes en tant que personnes qui font des choix<sup>36</sup> ».

Par ailleurs, contrairement à ce que Nussbaum prétend, l'approche des capacités semble reposer sur un fondement métaphysique, ce qui irait à l'encontre de ses prétentions libérales politiques. Sur ce point, nous suivons le raisonnement de Marc-Antoine Dilhac selon lequel la justification fournie par Nussbaum nous incitant à accorder une place particulière à la religion implique une métaphysique. Selon Nussbaum, nous accordons une place particulière à la religion dans l'optique où elle est liée aux facultés que nous avons de nous poser des questionnements existentiels sur le sens de l'existence. L'État a le devoir de protéger et de soutenir ces facultés, qui auraient une valeur intrinsèque. Or, « [...] justifier le respect que l'on doit aux facultés

---

<sup>31</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 121.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>34</sup> Deveaux, M. (2006), *Gender and Justice in Multicultural Liberal States*, p. 78.

<sup>35</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 83.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 94.

d'autrui requiert une métaphysique et une philosophie morale qu'il est peu vraisemblable que tous les citoyens acceptent, fussent-ils raisonnables<sup>37</sup> ». Le fait que cette capacité, permettant ce type de réflexion, doit être respectée est peu compatible avec le libéralisme politique.

En somme, l'affirmation selon laquelle l'approche des capacités de Nussbaum permet de résoudre les conflits multiculturels nous semble fragilisée par la mise en lumière des contradictions inhérentes à l'affirmation d'un libéralisme politique au sein d'une théorie teintée de néo-aristotélisme.

### *1.2. Les problématiques liées à la justification de la liste des capacités*

La philosophe Martha Nussbaum a soutenu à de multiples reprises que la liste des capacités demeure le fruit de plusieurs années de travail international collaboratif. Cependant, si nous observons de plus près le fondement théorique de cette liste, nous demeurons sceptique quant à sa capacité à échapper à une conception ethnocentrique. La méthode de justification de cette liste nous paraît nettement insatisfaisante par rapport aux exigences d'inclusion et de représentation des différents points de vue. L'absence d'une exigence méthodologique de consultation des minorités nous semble problématique, puisque dans le cadre d'un conflit multiculturel, une forme de paternalisme occidental à l'égard des cultures non libérales pourrait surgir.

La philosophe Alison Jaggar a développé une critique de cette justification, reprochant à Nussbaum d'exclure arbitrairement certaines intuitions dans la formulation des capacités<sup>38</sup>. Il y aurait de l'arbitraire dans cet intuitionnisme puisqu'en fait les « bonnes » intuitions sont celles qui se retrouvent en accord avec la liste des capacités. Par les limites que Nussbaum pose au procéduralisme, n'ayant au final pas vraiment de poids dans cette approche, sa théorie deviendrait monologique étant donné qu'il n'existe pas de mécanisme

---

<sup>37</sup> Dilhac, M.-A. (2014), *La tolérance, un risque pour la démocratie ? Théorie d'un impératif politique*, p. 177.

<sup>38</sup> Jaggar, A. (2006), « Reasoning about well being : Nussbaum's methods of justifying the capabilities approach », p. 315-316.

permettant de vérifier ses propres intuitions. Nussbaum serait ainsi en quelque sorte l'arbitre final des intuitions retenues dans la liste. Dans la même lignée, Brooke Ackerly a écrit une critique similaire envers cette méthode de validation de la liste des capacités, reprochant à Nussbaum de ne pas avoir incorporé une « methodological requirement to consult with the silent voices in a society<sup>39</sup> ». Il n'y a en fait aucune méthode de vérification externe par rapport à cette liste. Ainsi, en plus de faire preuve de critique, l'approche des capacités telle qu'elle est développée par Nussbaum devrait faire preuve d'autocritique.

Par ailleurs, le rejet d'un procéduralisme comme base pour l'approche des capacités nous semble incompréhensible dans la mesure où nous croyons que ce type de justification donnerait une crédibilité supplémentaire à cette approche. Sur ce point, nous nous rapprochons des propos de la théoricienne des capacités Ingrid Robeyns, soulignant que le processus de création de la liste des capacités est tout aussi important, sinon plus, que la liste en soi : « it is not sufficient that people can agree about the different items on the list of capabilities ; instead, the process by which the list has been created itself needs to be legitimate<sup>40</sup> ». Il est certain qu'il y aura toujours des désirs « corrompus » dans le cadre des discussions, mais cela ne nous empêche pas de penser à des moyens nous permettant de contrôler certaines variables. Nous pouvons ainsi penser à une meilleure représentation des minorités ou encore à des moyens de réduire l'influence de facteurs externes. De même, il est contradictoire de rejeter le procéduralisme sous le prétexte que des personnes peuvent avoir des désirs corrompus tout en soutenant une position intuitionniste, puisque ce raisonnement impliquerait de rejeter l'approche du bien substantiel étant donné que nos intuitions peuvent aussi provenir de désirs corrompus.

Selon Nussbaum, le consensus par recouplement de la liste se retrouve après l'adoption de celle-ci, c'est-à-dire lors des discussions ayant eu lieu partout dans le monde<sup>41</sup>. En dépit du fait qu'elle

---

<sup>39</sup> Ackerly, B. (2000), *Political theory and feminist social critic*, p. 13.

<sup>40</sup> Robeyns, I. (2005), « Selecting Capabilities for Quality of Life Measurement », p. 199.

<sup>41</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 221-222.

prétende à un consensus entre les cultures, il y a une faille en ce qui concerne l'inclusion et de la représentation de la diversité des points de vue lors des discussions. Par le fait même, elle ne questionne à aucun moment le fait qu'elle a pu représenter une autorité morale dans le cadre des discussions tenues à travers le monde. En effet, il est possible qu'il y ait eu un rapport de pouvoir entre les participants et la philosophe.

Comme Pa justement souligné Ruth Abbey, il semble y avoir un « problème de traduction » dans l'ébauche de la justification de la liste des capacités. En effet, Nussbaum prétend que cette liste est la synthèse des pensées exprimées par un collectif de femmes de l'État de l'Andhra Pradesh dans le sud de l'Inde. Or, si nous observons le rapport annuel de ce groupe fourni dans les dernières pages de *Femmes et développement humain*, nous demeurons sceptiques quant au fait que cette liste très abstraite soit représentative des revendications très spécifiques de ce groupe qui impliquent principalement des représentations des améliorations matérielles. À titre d'exemple, il est absurde de se demander « how exactly is it that a desire for more fruit trees becomes an expression of one or more of the ten capabilities<sup>42</sup> ? ». Nussbaum échoue ainsi à prouver que son approche permet de réellement de traduire les revendications concrètes des communautés.

Ironiquement, une des critiques les plus connues de l'approche des capacités de Nussbaum provient d'une autre philosophe féministe libérale, Susan Okin, qui a remis en question le caractère prétendument universel de la liste des capacités. Elle écrit que cette liste serait le reflet d'une :

[...] highly intellectualized conception of a fully human life and some of the capacities central to living it seem to derive far more from an Aristotelian ideal than from any deep or broad familiarity with the lives of women in the less-developed world. As for the more sophisticated, even fanciful, items on her list, they seem to draw more from the life of a highly educated, artistically inclined, self-consciously and voluntarily religious Western

---

<sup>42</sup> Abbey, R. (2011), *The Return of Feminist Liberalism*, p. 172.

woman than from the lives of the women to whom she spoke in India<sup>43</sup>.

Le caractère aristotélien de cette liste remet en question le fait qu'elle ne contienne aucune conception particulière compréhensive du bien. Okin a par ailleurs critiqué la méthode « narrative » employée par Nussbaum afin de justifier sa liste. Cette méthode est présente dans *Femmes et développement humain* où Nussbaum reprend les témoignages de deux femmes indiennes tout au long du livre afin de justifier le caractère concret de l'approche des capacités.

Nussbaum a répondu à ces critiques dans l'article « On hearing women's voice<sup>44</sup> » où elle explique que les discussions tenues avec les femmes ont eu un rôle secondaire dans la formulation de la liste, mais qu'elles ont été très présentes lors des débats sur l'adoption de la liste. Ce faisant, elle diminue considérablement le rôle du dialogue dans l'évaluation des capacités, puisque seulement les désirs informés sont pris en compte.

Par ailleurs, il est curieux que Nussbaum ne fournisse pas réellement d'exemples de débats débattus lors de l'adoption de la liste des capacités. En fait, elle ne fournit qu'un seul exemple de débat où elle souligne que la capacité la plus controversée de la liste est probablement la huitième qui porte sur la capacité à créer un lien avec les animaux et les plantes. Elle explique en effet que des participants sud-asiatiques à une conférence sur les capacités se sont opposés à cette capacité n'y accordant pas une valeur intrinsèque. Nussbaum a cependant retenu le point de vue des participants scandinaves qui souhaitaient que cette capacité demeure<sup>45</sup>. Afin de justifier la mise de côté du point de vue des participants asiatiques, elle affirme par la suite que le fait qu'il s'agisse d'une liste de capacités et non de fonctionnements garantit tout de même le pluralisme. Or, d'une part, cette réponse ne nous semble pas satisfaisante étant donné que cela ouvre la porte à ajouter n'importe quelles capacités sur la liste.

---

<sup>43</sup> Okin, S. (2003), « Poverty, Well-Being and Gender : What Counts, Who's Heard », p. 296.

<sup>44</sup> Nussbaum, M. (2004), « On Hearing Women's Voices : A Reply to Susan Okin », p. 200.

<sup>45</sup> Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, p. 229-231.

D'autre part, la liste des capacités est censée fournir toutes les capacités devant être garanties pour tous les citoyens par leur gouvernement. Tous les citoyens doivent atteindre le seuil de chaque capacité même s'ils ne partagent pas ces capacités. En fait, cette situation est probablement l'exemple d'une situation où la philosophe a mis de l'avant son autorité morale afin d'arbitrer les discussions sur les capacités.

Dans une perspective kantienne, Nussbaum propose un test à partir d'une maxime d'universalité morale : une femme ayant expérimenté toutes les capacités centrales peut choisir, de manière informée et sans intimidation, de rejeter les capacités pour toutes les femmes<sup>46</sup>. Ce test a pour effet de censurer les modes de vie plus traditionnels où plusieurs pratiques deviennent injustes puisqu'elles vont à l'encontre d'une ou plusieurs capacités. Comme Deveaux l'écrit, Nussbaum « utterly fails to discuss the consequences of these changes or their implications for the justice claims of ethnic, religious, and cultural minorities<sup>47</sup> ».

Par le fait même, la théorisation des préférences adaptatives par Nussbaum est problématique puisqu'elle discrédite d'avance certains choix de personnes issues de cultures plus traditionnelles, ce qui peut compliquer la mise en place d'une norme permettant d'assurer le respect de tous dans les discussions interculturelles. Une préférence adaptative est une préférence forgée conformément à un milieu oppressif ou défavorisé, de manière contraire aux intérêts d'une personne. Elle peut aussi se définir comme étant une préférence qui est incohérente avec l'épanouissement personnel de base d'une personne formée sous des conditions injustes. Pour Nussbaum, l'approche des capacités a l'avantage de fournir d'avance ce qui est bien pour les individus, ne reposant pas sur les préférences individuelles. Cependant, comme le souligne Anne Phillips, le fait de mettre de l'avant une liste des capacités pour les réflexions sur les préférences adaptatives va à l'encontre de l'engagement de Nussbaum d'être à l'écoute des désirs et des choix individuels. En d'autres

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>47</sup> Deveaux, M. (2006), *Gender and Justice in Multicultural Liberal States*, p. 77.

termes, cela revient à dire que « we should trust desire “a little bit,” but only after first establishing those central capabilities<sup>48</sup> ».

D’après Deveaux, la théorisation par Nussbaum des préférences adaptatives ne suppose pas seulement que les choix individuels ne sont pas nécessairement vrais ou authentiques, mais aussi que « under the right circumstances, women’s preferences would naturally change to better reflect the core human capabilities<sup>49</sup> ». Les femmes ne peuvent volontairement choisir d’aller à l’encontre de certains items de la liste étant donné la valeur intrinsèque de certains biens. En fait, « certain choices are simply not choice at all in Nussbaum’s capability scheme<sup>50</sup> ». Selon Phillips, la théorisation de la formation des préférences amène Nussbaum « to a position from which she can view women in illiberal cultures only as active critics or passive dupes<sup>51</sup> », ce qui est problématique dans une perspective où nous désirons reconnaître l’autonomie des femmes issues de culture non libérale afin de favoriser une délibération interculturelle afin de résoudre les enjeux multiculturels.

## 2. Esquisse d’un nouveau modèle délibératif des capacités

Afin de répondre aux enjeux multiculturels, nous pensons que le concept de capacités pourrait tout à fait s’harmoniser avec une théorie délibérative sensible aux rapports de pouvoir ayant le souci d’inclure les voix silencieuses dans les délibérations. Pour ce faire, nous croyons qu’il est nécessaire de mettre de côté la conception substantive du bien apportée par Nussbaum comme justification de l’approche afin d’adopter une approche réellement délibérative et inclusive. Cela implique de quitter une perspective centrée sur l’État afin de se rapprocher des processus démocratiques à l’intérieur des groupes. Au lieu d’utiliser une approche coercitive de la part de l’État envers les communautés « non libérales », il serait probablement plus judicieux d’opter pour une approche délibérative à l’intérieur des

---

<sup>48</sup> Phillips, A. (2002), « Review of *Women and Human Development: The Capabilities Approach* by Martha Nussbaum », p. 401.

<sup>49</sup> Deveaux, M. (2006), *Gender and Justice in Multicultural Liberal States*, p. 76.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>51</sup> Phillips, A. (2001), « Feminism and Liberalism Revisited : Has Martha Nussbaum Got it Right ? », p. 264.

communautés et entre les communautés et l'État. Ce type d'approche aurait pour exigence d'inclure les membres des groupes touchés par ces tensions multiculturelles dans les délibérations afin de pallier au manque de légitimité politique de l'approche de Nussbaum. Ce faisant, nous reprenons les trois critères nécessaires aux délibérations multiculturelles suggérés par Monique Deveaux : la non-domination<sup>52</sup>, c'est-à-dire le fait de contrôler l'influence des rapports de pouvoir, l'inclusion politique, c'est-à-dire la présence d'opportunités réelles de participation, et la révisabilité (*revisability*), c'est-à-dire la possibilité permanente de réviser les décisions prises<sup>53</sup>.

Il s'agirait ainsi de prendre en compte l'« incommensurabilité » des dialogues interculturels, c'est-à-dire le fait qu'il y a toujours des éléments qui demeurent inaccessibles à partir de notre propre perspective située politiquement, socialement et économiquement<sup>54</sup>. Sur ce point, nous nous rapprochons ainsi de la critique de Young, et de la critique apportée par l'épistémologie féministe, selon laquelle il est impossible d'accéder à un point de vue objectif et transcendant à partir d'une seule perspective. En effet, il n'est pas possible de s'abstraire complètement de notre caractère situé : « participants in political discussion cannot transcend their particularity<sup>55</sup> ». Lors des délibérations sur la résolution des enjeux multiculturels, les participants « ont plus tendance à être autocritiques puisqu'ils n'assument pas d'emblée la réponse avant que le dialogue débute<sup>56</sup> ». Les choix pris par certaines femmes ne devraient pas être d'avance discrédités, et ce afin de protéger leur agentivité.

---

<sup>52</sup> Il s'agit d'un critère essentiel pour la théorie de la démocratie délibérative d'Iris Marion Young, cf., Young, I. (2002), *Inclusion and Democracy*, p. 23

<sup>53</sup> Deveaux, M. (2006), *Gender and Justice in Multicultural Liberal States*, p. 114-116.

<sup>54</sup> Nous reprenons le concept d'« incommensurabilité » de Chad Kleist qui l'a lui-même repris d'Ofelia Schutte. cf. Kleist, C. (2013), « A Discourse Ethics Defense of Nussbaum's Capabilities Theory », p. 276-277.

<sup>55</sup> Young, I. (2002), *Inclusion and Democracy*, p. 114.

<sup>56</sup> Kleist, C. (2013), « A Discourse Ethics Defense of Nussbaum's Capabilities Theory », p. 277. Nous traduisons.

Deveaux souligne qu'en

recognizing and supporting – both morally and materially – women's existing ways of shaping their cultural practices and arrangements, and by helping to empower women in both formal and informal democratic life, it becomes more possible to view women's stated preferences valid<sup>57</sup>.

La délibération pourrait être une forme d'empowerment pour les membres des communautés culturelles. Pour ce qui est de la manière dont nous concevons la possibilité des dialogues multiculturels, nous nous rapprochons fortement des théories de la discussion non idéales élaborées par Alison Jaggar<sup>58</sup> et Iris Marion Young<sup>59</sup> par la reconnaissance des relations de pouvoir asymétriques. Jaggar propose, entre autres, de créer des « *safe space* » où il y aurait des espaces de discussion pour les communautés marginalisées qui seraient temporairement fermées afin qu'elles puissent développer un langage et, ultimement, des positions pouvant répondre aux groupes dominants. Ce type d'éthique de la discussion nous semble fournir un meilleur fondement à une théorisation des capacités que l'approche du bien substantiel. En ouvrant un dialogue interculturel et en évitant une approche a priori judiciairisée de ces conflits, il serait peut-être possible de mieux adresser le problème des préférences adaptatives.

En fait, le concept de capacité n'est donc pas à rejeter entièrement étant donné les possibilités qu'il offre pour mieux comprendre les enjeux de redistribution des ressources. Il s'agirait cependant d'adopter une conception des capacités plus près de celle d'Amartya Sen, qui a toujours refusé de fournir une liste universelle des capacités. Il écrit effectivement que le fait de poser une liste prédéterminée « emanating entirely from pure theory, is to deny the possibility of fruitful public participation on what should be included and why<sup>60</sup> ». Considérer sérieusement les membres de communautés culturelles comme des agents implique de les inclure dans les

---

<sup>57</sup> Deveaux, M. (2006), *Gender and Justice in Multicultural Liberal States*, p. 224.

<sup>58</sup> Jaggar, A. (1998), « Globalizing feminist ethic », p. 7-31.

<sup>59</sup> Young, I. (2002), *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press.

<sup>60</sup> Sen, A. (2005), « Human Rights and Capabilities », p. 158.

discussions par rapport aux capacités afin qu'ils soient écoutés. Il est à noter que l'exigence de délibération permettrait de répondre aux capacités évoquées par Nussbaum que sont la raison pratique et l'affiliation.

Nous souscrivons alors à l'idée de la théoricienne des capacités Ingrid Robeyns qui suggère d'abandonner une liste universelle des capacités afin de donner la possibilité d'avoir des listes de capacités selon les contextes culturels<sup>61</sup>. Quand l'approche des capacités est utilisée dans un contexte politique, ce sont les personnes concernées qui doivent participer aux discussions visant à déterminer quelles capacités seront considérées valables. En évitant de poser une liste et en souscrivant plus clairement aux théories de la démocratie délibérative, nous évitons le manque de crédibilité méthodologique et de légitimation politique engendré par la liste de Nussbaum.

## Conclusion

En somme, ce texte a permis de démontrer que l'approche des capacités telle qu'elle a été théorisée par Martha Nussbaum ne fournit pas une base suffisante pour les dilemmes engendrés par les enjeux multiculturels. En effet, la liste des capacités humaines centrales ne permet pas de répondre aux exigences d'inclusion et de représentation des communautés issues de cultures non libérales. Nussbaum échoue à démontrer qu'une conception du bien qui prend la forme d'une valorisation de l'autonomie est sous-jacente à sa liste et son approche est issue d'un libéralisme politique. Ce faisant, la théorie de Nussbaum se retrouve fragilisée, puisqu'elle se base sur un libéralisme politique pour affirmer le respect du pluralisme axiologique. Par ailleurs, la justification de la liste des capacités ne nous semble pas suffisante étant donné qu'elle repose sur un intuitionnisme moral où Nussbaum serait, en quelque sorte, l'arbitre

---

<sup>61</sup> Ingrid Robeyns propose par exemple de créer une liste des capacités permettant de conceptualiser les inégalités de genre dans les sociétés occidentales post-industrielles permettant de mettre l'accent sur les problématiques liées au partage du travail domestique. Robeyns, I. (2003), « Sen's Capability Approach and Gender Inequality: Selecting Relevant Capabilities », p. 61-92.

ultime des bonnes intuitions. De plus, il est dommage que Nussbaum n'ait pas fait la démonstration que sa démarche de justification contient une exigence méthodologique d'inclusion des «voix silencieuses de la société», ce qui a pour effet de renforcer l'impression que l'approche est paternaliste. En fait, si Nussbaum désire conserver le concept de capacités, nous croyons que son approche gagnerait à se fonder sur un réel procéduralisme inspiré des théories de la démocratie délibérative. Au lieu d'adopter une approche judiciarisée des tensions multiculturelles, Nussbaum pourrait adopter une approche à l'écoute des relations de pouvoir asymétriques entre les différentes communautés et au sein même des communautés.

Nous terminons ce texte par une remarque de Catherine Audard sur la théorie de John Rawls où elle écrit que Rawls, contrairement à plusieurs autres penseurs libéraux, était au fond peut-être plus préoccupé par la justification que par le contenu des principes de justice globaux<sup>62</sup>. Nous pourrions appliquer cette remarque de manière inverse à la théorie des capacités selon Nussbaum. En effet, l'erreur de Nussbaum a été de trouver les principes de justice globaux, de manière intuitive, afin d'ensuite tenter de les justifier. Nous pensons que Nussbaum pourrait en apprendre davantage de Rawls, qui écrivait sur la nécessité que les citoyens s'approprient les principes de justice au lieu qu'ils leur soient imposés de manière étrangère<sup>63</sup>.

### Bibliographie

- Abbey, R. (2011), *The Return of Feminist Liberalism*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 326 p.
- Ackerly, B. (2000), *Political theory and feminist social critic*, Cambridge, Cambridge University Press, 246 p.
- Audard, C. (2009), *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Éditions Gallimard, 864 p.
- Barclay, L. (2003), «What kind of liberal is Martha Nussbaum ?», *Sats – Nordic Journal of Philosophy*, vol. 4, n° 2, p. 1-24.

---

<sup>62</sup> Audard, C. (2009), *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, p. 543.

<sup>63</sup> Abbey, R. (2011), *The Return of Feminist Liberalism*, p. 173.

- Benhabib, S. (2002), *The Claims of Culture : Equality and Diversity in the Global Era*, Princeton, Princeton University Press, 216 p.
- Cohen, J. et al. (1999), *Is Multiculturalism Bad for Women ?*. Princeton, NJ : Princeton University Press, 153 p.
- Deveaux, M. (2002), « Political Morality and Culture : What Difference do Differences make ? », *Social Theory and Practice*, vol. 28, n° 3, p. 503-518.
- Deveaux, M. (2006), *Gender and Justice in Multicultural Liberal States*, Oxford, Oxford University Press, 274 p.
- Dilhac, M-A. (2014), *La tolérance, un risque pour la démocratie ? Théorie d'un impératif politique*, Paris, Éditions Vrin, 240 p.
- Jaggar, A. (1998) « Globalizing feminist ethic », *Hypatia*, vol. 13, n° 2, p. 7-31.
- Jaggar, A. (2006), « Reasoning about well being : Nussbaum's methods of justifying the capabilities approach », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 14, n° 3, p. 301-322.
- Kant, E. (1989), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Paris, Éditions Nathan, 167 p.
- Kleist, C. (2013), « A Discourse Ethics Defense of Nussbaum's Capabilities Theory », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 14, n° 2, p. 266-284.
- Mill, J. S. (1990), *De la liberté*, trad. L. Lenglet, Paris, Éditions Gallimard, 242 p.
- Nussbaum, M. (1995), « Human Capabilities, Female Human Beings », dans J. Glover et M. Nussbaum (éds.) *Women, Culture and Development*, Oxford, Carenton Press, p. 61-104.
- Nussbaum, M. (1999), *Sex and social justice*, Oxford, Oxford University Press, 488 p.
- Nussbaum, M. (2003), « Political Liberalism and Respect : A Response to Linda Barclay ». *Sats – Nordic Journal of Philosophy*, vol. 4, n° 2, p. 25-44.
- Nussbaum, M. (2004), « On Hearing Women's Voices : A Reply to Susan Okin » *Philosophy & Public Affairs*, vol. 32, n° 2, p. 193-205.
- Nussbaum, M. (2006), *Frontiers of justice : disability, nationality, species membership*, Cambridge, Harvard University Press, 512 p.

- Nussbaum, M. (2008), *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, trad. C. Chaplain, Paris, Éditions Des femmes Antoinette Fouque, 444 p.
- Nussbaum, M. (2011), « Capabilities, Entitlements, Rights : Supplementation and Critique », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 12, n° 1, p. 23-37.
- Nussbaum, M. (2012), *Capacités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Éditions Flammarion, 444 p.
- Okin, S. (2003), « Poverty, Well-Being and Gender : What Counts, Who's Heard », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 31, n° 3, p. 280-316.
- Phillips, A. (2001), « Feminism and Liberalism Revisited : Has Martha Nussbaum Got it Right ? », *Constellations*, vol. 8, n° 2, p. 249-266.
- Phillips, A. (2002), « Review of *Women and Human Development : The Capabilities Approach* by Martha Nussbaum », *Ethics*, vol. 112, n° 2, p. 398-403.
- Rawls, J. (1995), *Libéralisme politique*, trad. C. Audard, Paris, PUF, 450 p.
- Robeyns, I. (2003), « Sen's Capability Approach and Gender Inequality : Selecting Relevant Capabilities », *Feminist Economics*, vol. 9, n° 2-3, p. 61-92.
- Robeyns, I. (2005), « Selecting Capabilities for Quality of Life Measurement », *Social Indicators Research*, vol. 74, n° 1, p. 191-215.
- Sen, A. (2000), *Repenser l'inégalité*, trad. P. Chemla, Paris, Seuil, 318 p.
- Sen, A. (2004), « Capabilities, Lists, and Public Reason : Continuing the Conversation », *Feminist Economics*, vol. 10, n° 3, p. 77-80.
- Sen, A. (2005). « Human Rights and Capabilities », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 6, n° 2, p. 151-166.
- Sen, A. (2009), *L'idée de justice*, trad. P. Chemla, Paris, Flammarion, 558 p.
- Young, I. (2002), *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 320 p.